



Office
des transports
du Canada

Canadian
Transportation
Agency



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

Office des transports du Canada

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'Office des transports du Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Office des transports du Canada
60, rue Laval, unité 01, Gatineau, QC J8X 3G9
Courriel : info@otc-cta.gc.ca
Site Web : www.otc-cta.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Transports, 2026

Catalogue TT12-2F-PDF

ISSN 2563-2922

Des formats substitués sont disponibles.

Also available in English

Table des matières

Compte rendu de la direction pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	4
1. Introduction	4
1.1 Mandat de l'Office des transports du Canada.....	4
1.2 Méthode de présentation du rapport.....	5
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	6
2.1 Changements importants quant aux autorisations.....	6
2.2 Changements importants quant aux dépenses.....	7
3. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	8
4. Risques et incertitudes	8
Approbation par les cadres supérieurs	9
État des autorisations (<i>non vérifié</i>)	10
Exercice 2025-2026.....	10
Exercice 2024-2025.....	10
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (<i>non vérifié</i>).....	11
Exercice 2025-2026.....	11
Exercice 2024-2025.....	11

Compte rendu de la direction pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été élaboré par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive du Conseil du Trésor sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour l'année en cours.

Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

1.1 Mandat de l'Office des transports du Canada

L'Office des transports du Canada (Office) est un organisme de réglementation et un tribunal quasi judiciaire indépendant ayant les attributions d'une cour supérieure. Il exerce ses activités dans le contexte d'un réseau de transport national très vaste et complexe. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Veiller à ce que le réseau de transport national fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens : depuis ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les voyageurs et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité.
- Offrir aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.
- Protéger le droit fondamental des personnes handicapées à un réseau de transport accessible.

La *Loi sur les transports au Canada* confère des pouvoirs particuliers à l'Office :

- L'Office est un organisme qui réglemente les modes de transport de compétence fédérale. Il élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services de transport et ceux des usagers et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous. Ces règles peuvent revêtir la forme de règlements exécutoires, de lignes directrices ou de codes de pratiques.
- L'Office est un tribunal qui entend et règle des différends, à la manière d'une cour de justice. Il règle les différends entre des fournisseurs de services de transport et leurs clients ou voisins en recourant à divers outils, soit la facilitation, la médiation, l'arbitrage et le processus décisionnel formel.

Vous trouverez plus d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de l'Office dans la [partie III du Budget des dépenses – Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'Office accordées par le Parlement et utilisées par l'Office, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (s'il y a lieu) pour l'exercice 2025-2026. Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

L'Office utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section présente les faits importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles pour l'année et des dépenses réelles pour le trimestre terminé le 31 décembre.

Graphique 1 – Comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2025, en millions de dollars

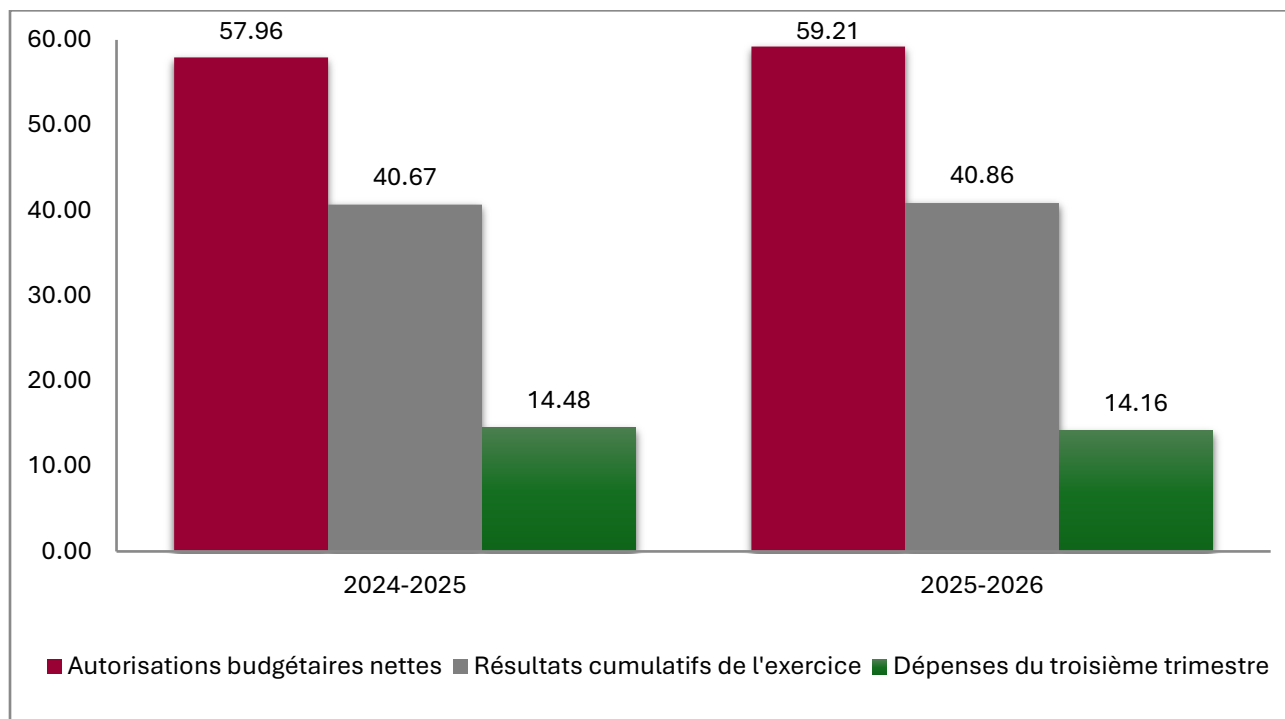


Tableau pour Graphique 1

(en millions de dollars)	2024-2025	2025-2026
Autorisations budgétaires nettes	57.96	59.21
Résultats cumulatifs de l'exercice	40.67	40.86
Dépenses du troisième trimestre	14.48	14.16

2.1 Changements importants quant aux autorisations

Comme il est illustré dans les tableaux État des autorisations et Dépenses ministérielles budgétaires par article courant à la fin du présent rapport, les autorisations totales pouvant être utilisées par l'Office ont augmenté de 1 241 535 \$, ou de 2,1 %, passant de 57 964 049 \$ en date du 31 décembre 2024 à 59 205 584 \$ en date du 31 décembre 2025. Cette augmentation des autorisations disponibles est principalement attribuable à une augmentation des autorisations législatives budgétaires accordées par le Parlement pour les régimes d'avantages sociaux des

employés (RASE), ainsi qu'à l'augmentation des autorisations liées au report du budget de fonctionnement.

2.2 Changements importants quant aux dépenses

Comme il est illustré dans les tableaux État des autorisations et Dépenses ministérielles budgétaires par article courant à la fin du présent rapport, les dépenses inscrites à la fin du troisième trimestre ont diminué de 312 860 \$, ou de 2,2 % comparativement à l'exercice précédent, passant de 14 477 776 \$ à 14 164 916 \$ (voir le Tableau A : Variation des dépenses ministérielles par article courant).

Dans l'ensemble, les dépenses cumulatives à la fin du troisième trimestre de 2025-2026 représentent 69,0 % des dépenses annuelles prévues, ce qui est similaire au troisième trimestre (70,2 %) de 2024-2025.

Tableau A : Variation des dépenses ministérielles par article courant (non vérifié)

	Variation du cumul des dépenses au T3 entre les exercices 2024- 2025 et 2025-2026
Personnel	(361 996)
Transports et communication	75 143
Information	70 118
Services professionnels et spéciaux	(78 031)
Location	(186 207)
Services de réparation et d'entretien	60 801
Services publics, fournitures et approvisionnements	15 642
Acquisition de matériel et d'outillage	84 077
Autres subventions et paiements	7 593
Dépenses budgétaires nettes totales	(312 860)

Remarque: Une explication est fournie dans le cas des variations de plus de 100 000\$.

Personnel : Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses de personnel ont diminué de 361 996 \$. Cette réduction est principalement attribuable aux ajustements rétroactifs de salaires traités au cours du troisième trimestre de 2024-2025 à la suite du renouvellement de certaines conventions collectives.

Location : Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses de location ont diminué de 186 207 \$. Cette réduction est principalement attribuable au fait que Services partagés Canada

(SPC) assumera les coûts de certaines licences logicielles pour l'exercice 2025-2026 (p. ex., les produits Microsoft et les services de réseau étendu).

Concernant toutes les autres dépenses budgétaires par article courant, les dépenses globales sont semblables à celles de l'exercice précédent. Les variations sont principalement attribuables à la période à laquelle les achats ont été réglés.

3. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important lié au fonctionnement, au personnel ou aux programmes de l'Office au cours du dernier trimestre.

4. Risques et incertitudes

Résilience financière : Devant la difficulté à prévoir la charge de travail (par exemple le nombre de plaintes), et en conséquence des pressions budgétaires permanentes et du fait qu'une grande partie du budget de l'Office soit temporaire, il y a un risque que les sources de financement ne soient pas suffisantes pour qu'il puisse mener ses activités et fournir ses services en temps opportun. Afin d'atténuer ce risque, l'Office cherche et examine continuellement des façons de simplifier ses processus et ses procédures, tout en adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour gagner en efficacité.

Gestion du changement : L'Office gère le changement en fonction des modifications législatives et politiques, mais aussi de l'apparition rapide de technologies novatrices. Ce changement de contexte dynamique met à l'épreuve la capacité de l'Office à adapter ses processus, ses systèmes et son effectif. Pour atténuer les risques liés au rythme élevé des changements et maintenir son agilité, l'Office réévalue ses plans d'investissement dans la technologie et les systèmes, ainsi que ses stratégies de perfectionnement et de formation de ses employés, afin de renforcer ces domaines et d'y investir davantage. De plus, l'Office optimise les consultations auprès des intervenants et les produits de communications externes.

Maintien de l'expertise : Le maintien en poste d'un nombre suffisant de spécialistes techniques dans des domaines critiques des transports et de l'accessibilité pourrait, à l'avenir, poser des difficultés pour l'Office s'il veut pouvoir continuer de s'acquitter de certains de ses principaux domaines de responsabilité. Afin d'atténuer ces risques, l'Office crée un bassin de talents fiables, encourage le partage et le perfectionnement des connaissances et planifie de manière proactive ses futurs besoins en matière d'effectifs. Parallèlement, le transfert structuré des connaissances et la formation polyvalente réduisent la dépendance à l'égard d'employés en particulier, tandis que la planification stratégique des effectifs aide à prévoir rapidement les compétences qui manquent pour atténuer les risques liés à la dotation en personnel avant qu'ils ne deviennent critiques.

Le numérique et la technologie : L'Office continue de gérer plusieurs risques liés à la technologie. À l'approche de 2026-2027, la cybersécurité reste une priorité, mais il est difficile de retenir des ressources spécialisées et de s'adapter aux menaces qui évoluent. Pour atténuer de tels risques, l'Office établit des partenariats et investit dans des solutions de sécurité modernes et automatisées pour renforcer sa résilience. Les contraintes budgétaires et les changements de politique gouvernementale pourraient influencer les processus d'approvisionnement et entraîner des retards; l'Office se concentrera à renforcer la gestion du changement avec Services partagés Canada afin de continuer ses activités. L'Office règlera également la question des technologies en fin de vie utile, par exemple les technologies utilisées pour son site Web et son intranet qui ne sont plus prises en charge, en accordant la priorité à la modernisation et en s'intégrant au domaine Canada.ca. L'adoption rapide de l'IA et les exigences en matière de gouvernance des données amènent avec elles leur lot de complexités en matière de confidentialité et de conformité, qui sont et seront gérées par l'élaboration de politiques, des formations obligatoires et des examens de processus. Enfin, la fourniture de logiciels d'entreprise se heurte à des problèmes de capacité et à des niveaux de préparation variables parmi les équipes opérationnelles. L'Office continuera d'utiliser sa stratégie numérique pour mieux faire correspondre ses priorités et ses ressources.

Approbation par les cadres supérieurs

Approuvé par :

X

France Pégeot
Présidente et première dirigeante

X

Nadia Della Valle
Dirigeante principale des finances

État des autorisations (*non vérifié*)

Exercice 2025-2026

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses liées aux programmes	52 482 205	12 484 071	35 817 456
Autorisations législatives budgétaires - Régimes d'avantages sociaux des employés	6 723 379	1 680 845	5 042 534
Autorisations totales	59 205 584	14 164 916	40 859 990

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Exercice 2024-2025

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses liées aux programmes	51 923 312	12 967 592	36 138 585
Autorisations législatives budgétaires - Régimes d'avantages sociaux des employés	6 040 737	1 510 184	4 530 553
Autorisations totales	57 964 049	14 477 776	40 669 138

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)

Exercice 2025-2026

Dépenses:	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	52 190 518	13 202 455	38 397 443
Transports et communication	707 531	167 255	262 121
Information	913 573	112 842	447 589
Services professionnels et spéciaux	2 233 231	229 367	759 416
Location	1 934 687	244 654	644 835
Services de réparation et d'entretien	299 770	77 191	163 715
Services publics, fournitures et approvisionnements	84 024	27 132	77 684
Acquisition de matériel et d'outillage	835 051	96 277	99 988
Autres subventions et paiements	7 199	7 743	7 199
Dépenses budgétaires nettes totales	59 205 584	14 164 916	40 859 990

Exercice 2024-2025

Dépenses:	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	51,477,124	13,564,451	37,627,127
Transports et communication	480,296	92,112	222,836
Information	709,922	42,724	423,424
Services professionnels et spéciaux	2,058,365	307,398	838,118
Location	2,659,637	430,861	1,303,516
Services de réparation et d'entretien	73,248	16,390	50,447
Services publics, fournitures et approvisionnements	50,277	11,490	21,893
Acquisition de matériel et d'outillage	456,852	12,200	183,449
Autres subventions et paiements	(1,672)	150	(1,672)
Dépenses budgétaires nettes totales	57,964,049	14,477,776	40,669,138